

RCS : GRENOBLE

Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 01705

Numéro SIREN : 500 179 106

Nom ou dénomination : A.T.2.S. Assistance Technique et Servies au Soudage

Ce dépôt a été enregistré le 30/08/2019 sous le numéro de dépôt B2019/013833

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2019/013833**
n°de gestion : **2007B01705**
n°SIREN : **500 179 106 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 30/08/2019 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A.T.2.S. Assistance Technique et Servies au Soudage - Société par actions simplifiée
250 rue Compagnie Stéphane 38420 le Versoud -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2018

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



1469992

1

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A 2019

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise AT2S SAS Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 250 Rue Compagnie Stéphane 38420 LE VERSOUD

Numéro SIRET * 5 0 0 1 7 9 1 0 6 0 0 0 1 7

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2 Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				<u>3 1 1 2 2 0 1 8</u>	<u>3 1 1 2 2 0 1 7</u>
ACTIF		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3	Net 4
IMMOBILISÉES	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016	1 354	
	Immobilisations corporelles *	028	030	133 525	104 701
	Immobilisations financières * (1)	040	042		28 824
	Total I (5)	044	048	134 879	106 055
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062	698	698
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2) Clients et comptes rattachés *	068	070	83 980	59 515
	Autres * (3)	072	074	46 619	25 463
ACTIF CIRCULANT	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	283 784	267 394
	Charges constatées d'avance *	092	094	3 720	3 720
	Total II	096	098	418 801	356 790
	Total général (I+II)	110	112	553 680	106 055
PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120	122	15 000	15 000
	Ecarts de réévaluation	124	126		
	Réserve légale	126	128	1 500	1 500
	Réserves réglementées *	130	132		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)	131	133		
	Report à nouveau	134	136	282 741	224 158
	Résultat de l'exercice	136	138	85 606	58 582
	Provisions réglementées	140	142		
	Total I	142	144	384 847	299 241
	Provisions pour risques et charges	144	146	9 927	
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156	158		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164	166		
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166	168	13 698	11 448
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)	169	172	39 153	72 588
	Produits constatés d'avance	174	176		
	Total III	176	178	52 851	84 036
	Total général (I + II + III)	180	182	447 625	383 276
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	16 959
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Section A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise AT2S SAS		Exercice N clos le 13 1 1 2 2 0 1 8								Exercice N-1 clos le 13 1 1 2 2 0 1 7								Néant	
A - RÉSULTAT COMPTABLE																					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	117 981	210	406 835		347 297													
	Production vendue	biens		215																	
		services *		217																	
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222																
	Production immobilisée *				224																
	Subventions d'exploitation reçues				226																
	Autres produits				230	(1)			68												
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	495 794			409 598													
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234	231 837		206 334													
	Variation de stock (marchandises) *				236			4 802													
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238																
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240																
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier 19 889 - immobilier)			242	93 373		79 613													
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE * 243)			244	896		1 374													
	Rémunérations du personnel *				250	17 704		17 773													
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	14 994		13 134													
	Dotations aux amortissements *				254	14 623		14 417													
	Dotations aux provisions				256	9 927															
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *			259																
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			260																
Total des charges d'exploitation (II)				264	383 766		337 468														
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	112 028		72 130														
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers			(III)	280			5 177													
	Produits exceptionnels			(IV)	290																
	Charges financières			(V)	294																
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)			347																
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)			348																
	Impôts sur les bénéfices *			(VII)	306	26 377		18 725													
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)				310	85 606		58 582														
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	85 606		314														
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316																
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318																
	Provisions non déductibles *				322																
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324	26 377															
	Divers* dont intérêts excédentaires des cpts-cis d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	45															
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249																
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998																
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999																
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997														
Déductions	Entreprise nouvelles (44.10.01)	986		Zone franche urbaine (44.10.02 et 44.10.03 A)	987		Zones de revitalisation de la défense (44.10.04)	127		Zones de revitalisation rurales (44.10.05)	138										
	Reprise d'entreprises en difficulté (44.10.06)	981		Jeune entreprise innovante (44.10.07 A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 43 duodecies)	991		Polles de compétitivité hors CICE (art. 43 undecies)	990										
	Divers ZFA (44.10.08)	345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346		Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 duodecies)	992										
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"			655																	
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1	352	111 903	Déficit col. 2	354													
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I S. seulement)				356																
	Déficits antérieurs reportables : * dont imputés sur le résultat :																				
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1	370	111 903	Déficit col. 2	372													

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

AT2S

250 RUE COMPAGNIE STEPHANE

38420 LE VERSOUD

500 179 106 RCS Grenoble

*Certifié conforme par le président
Le 31/07/2019*

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end.

SASU AT2S

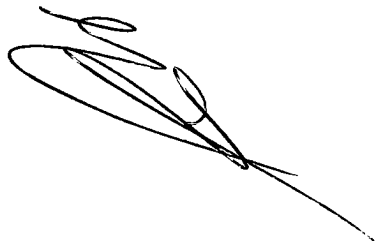
250 RUE COMPAGNIE STEPHANE

Villa n°9

38420 LÉ VERSOUD

ANNEXE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

Certifié conforme par le président
le 31/07/2019

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Falzone Meyer', written over a horizontal line.

CABINET FALZONE MEYER / MEYER V.
49 CHEMIN DU VIEUX CHENE

38240 MEYLAN

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a dû faire face à un contrôle URSSAF sur la période 2016. A ce titre, il a été doté dans les comptes 2018 une provision pour risques et charges à hauteur de 9 927 €.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-I/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 354		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	32 891		
Installations générales agencements aménagements divers	65 203		14 275
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	17 927		2 684
TOTAL	116 022		16 959
TOTAL GENERAL	117 376		16 959

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 354	1 354
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			32 891	32 891
Installations générales agencements aménagements divers			79 479	79 479
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			20 611	20 611
TOTAL			132 981	132 981
TOTAL GENERAL			134 335	134 335

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 354			1 354
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	26 339	3 449		29 788
Installations générales agencements aménagements divers	46 946	9 744		56 690
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	16 794	1 429		18 223
TOTAL	90 079	14 623		104 701
TOTAL GENERAL	91 433	14 623		106 055

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	3 449				
Instal. générales agenc. aménag. divers	9 744				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 429				
TOTAL	14 623				
TOTAL GENERAL	14 623				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	83 980	83 980	
Taxe sur la valeur ajoutée	45 087	45 087	
Débiteurs divers	1 532	1 532	
Charges constatées d'avance	3 720	3 720	
TOTAL	134 319	134 319	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	13 698	13 698		
Personnel et comptes rattachés	1 233	1 233		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 912	1 912		
Impôts sur les bénéfices	17 928	17 928		
Taxe sur la valeur ajoutée	11 465	11 465		
Groupe et associés	4 808	4 808		
Autres dettes	1 808	1 808		
TOTAL	52 851	52 851		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	100.0000	150			150

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	4 à 8 ans
Matériels et outillages	Linéaire	4 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres dettes	1 808
Total	1 808

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 720
Total	3 720

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- Amendes et pénalités	45	67120000
Total	45	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres dettes	1 808
Total	1 808

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 720
Total	3 720

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- Amendes et pénalités	45	67120000
Total	45	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	83 980	83 980	
Taxe sur la valeur ajoutée	45 087	45 087	
Débiteurs divers	1 532	1 532	
Charges constatées d'avance	3 720	3 720	
TOTAL	134 319	134 319	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	13 698	13 698		
Personnel et comptes rattachés	1 233	1 233		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 912	1 912		
Impôts sur les bénéfices	17 928	17 928		
Taxe sur la valeur ajoutée	11 465	11 465		
Groupe et associés	4 808	4 808		
Autres dettes	1 808	1 808		
TOTAL	52 851	52 851		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	100.0000	150			150

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Agencements et aménagements	Linéaire	4 à 8 ans
Matériels et outillages	Linéaire	4 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 354		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	32 891		
Installations générales agencements aménagements divers	65 203		14 275
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	17 927		2 684
TOTAL	116 022		16 959
TOTAL GENERAL	117 376		16 959

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 354	1 354
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			32 891	32 891
Installations générales agencements aménagements divers			79 479	79 479
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			20 611	20 611
TOTAL			132 981	132 981
TOTAL GENERAL			134 335	134 335

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 354			1 354
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	26 339	3 449		29 788
Installations générales agencements aménagements divers	46 946	9 744		56 690
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	16 794	1 429		18 223
TOTAL	90 079	14 623		104 701
TOTAL GENERAL	91 433	14 623		106 055

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	3 449				
Instal.générales agenc.aménag.divers	9 744				
Matériel de bureau informatique mobilier	1 429				
TOTAL	14 623				
TOTAL GENERAL	14 623				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société a dû faire face à un contrôle URSSAF sur la période 2016. A ce titre, il a été doté dans les comptes 2018 une provision pour risques et charges à hauteur de 9 927 €.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	
Produits et charges exceptionnels	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

SASU AT2S

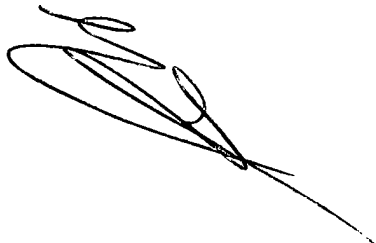
250 RUE COMPAGNIE STEPHANE

Villa n°9

38420 LÉ VERSOUD

ANNEXE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

Certifié conforme par le président
le 31/07/2019



CABINET FALZONE MEYER / MEYER V.
49 CHEMIN DU VIEUX CHENE

38240 MEYLAN

AT2S
Société par actions simplifiée
au capital de 15 000 euros
Siège social : 250 Rue Compagnie Stéphane
38420 LE VERSOUD
500 179 106 RCS GRENOBLE

**DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2019**

**DECISION D'AFFECTATION DU RESULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 85 606.20 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	85 606.20 euros
- Au compte « report à nouveau »	85 606.20 euros

Puis, avoir constaté que le solde des « report à nouveau » s'élève dorénavant à 368 346.76 euros, décide d'affecter ce poste en intégralité en « autres réserves ».

Afin de se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique rappelle que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2015 :

35 503 euros, soit 236.69 euros par action (dividende éligible à la réfaction de 40%)

Certifié conforme
Le Président

